

Claude Hagège, *The language builder*.

Jeanne-Marie Barbéris



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/3008>

DOI : [10.4000/praxematique.3008](https://doi.org/10.4000/praxematique.3008)

ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Édition imprimée

Date de publication : 2 janvier 1996

Pagination : 156-161

ISSN : 0765-4944

Référence électronique

Jeanne-Marie Barbéris, « Claude Hagège, *The language builder*. », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 27 | 1996, document 10, mis en ligne le 01 janvier 2015, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/3008> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.3008>

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

Tous droits réservés

Claude Hagège, *The language builder*.

Jeanne-Marie Barbéris

RÉFÉRENCE

An Essay on the Human Signature in Linguistic Morphogenesis John Benjamins, Amsterdam/Philadelphie, 1993, XII et 283 p..

- 1 En introduction de l'ouvrage, Claude Hagège définit son objectif: étudier « la construction des formes linguistiques » en tant que ce procès « reflète une activité fondamentalement humaine, dont le cadre est l'interaction verbale » (p. 1)¹. « Dans une telle perspective, la linguistique est explicitement conçue comme une branche de l'anthropologie, dans laquelle les linguistes doivent contribuer à approfondir la connaissance des propriétés qui définissent l'humanité et la place que cette espèce occupe dans la nature » (ibid.). En optant ainsi en faveur d'une linguistique anthropologique, *Le constructeur de langue* se situe dans le prolongement des précédents travaux de C. H. (Hagège 1984, 1985, 1992). L'*anthropos* ainsi postulé à la source de l'activité linguistique est à la fois un être psychologique intentionnel et agissant, source des opérations de construction du sens, et un être social: « nous ne devons jamais oublier que la linguistique est l'unique science cognitive qui soit aussi une science sociale » (ibid., souligné par l'auteur). On retrouve donc là l'« énonceur psycho-social » (Hagège 1984 et 1985), dont C. H. souligne de plus l'appartenance à l'« espèce dialogique » – écho de la traduction anglaise de *L'homme de paroles : Dialogic Species* (1990).
- 2 Les données extrêmement variées et suggestives fournies par les typologies linguistiques viennent alimenter la réflexion. Contestant l'opposition rigide entre linguistique « orientée vers la théorie » et linguistique « orientée vers les données », C. H. défend les mérites d'une « linguistique théorique orientée vers les données ». Celles-ci fournissent un banc d'essai irremplaçable pour tester la fiabilité des hypothèses théoriques. Elles sont aussi la source d'interrogations et de reformulations d'hypothèses, grâce aux cas-limites, au cas atypiques qu'elles présentent à l'observateur.

- 3 La source humaine posée à l'origine de la constante évolution des systèmes linguistiques est nommée dès le titre : le « Language Builder », le « Constructeur de Langue » (CL). La genèse des langues – la *glossogénie* – est un procès continu : les langues voient constamment leur système remanié, et révèlent dans leurs fonctionnements en synchronie des zones d'instabilité et d'hésitation, preuve de leur nature dynamique. Cette vue de la langue comme dynamique, et des locuteurs comme *glossogenetes* (p. 9), rejoint nous semble-t-il celle de G. Guillaume (dont les *Leçons de Linguistique* sont citées en bibliographie), ainsi que celle de la linguistique praxématique.
- 4 L'un des points sur lequel insiste C. H. est le degré de conscience que peuvent avoir les CL de leur propre intervention sur le système linguistique. Dans certains cas (ceux qui sont recueillis dans la première partie : *Niveaux de conscience linguistique et intervention humaine sur la langue*), les CL peuvent avoir une vue assez claire ou au moins partielle de leur activité constructive ; ils exercent même parfois une action concertée sur un point du système (par exemple, en appliquant les mesures d'une politique linguistique). Mais cette construction reste dans de nombreux cas inaccessible à la conscience des locuteurs, ou émerge très faiblement : ces cas nous sont décrits dans la deuxième partie (*La place des êtres humains dans la morphogénèse de la langue*), et dans la troisième partie (*Deux aspects de la morphogénèse de la langue*).
- 5 Dans ce compte rendu, on se contentera de citer quelques-uns des nombreux arguments avancés, sans pouvoir ni les développer ni les illustrer comme il le faudrait. La lecture sera donc forcément lacunaire, liée aux centres d'intérêt du commentateur. On centrera la discussion sur trois points : (1) la dimension concrète de la parole ; (2) le rôle et le statut du CL ; (3) l'étude de deux phénomènes majeurs : la lexicalisation, et la grammaticalisation.
- 6 (1) *La dimension concrète de la parole*. « Plutôt que de dire qu'une langue change, il semble plus juste de dire qu'elle est produite, et cela précisément dans la mesure où la langue n'est pas une entité indépendante ou un organisme naturel du même type que les objets étudiés par la physique » (p. 10). En vue d'étudier cette production, C. H. souligne le rôle d'un facteur souvent négligé : la texture concrète des unités linguistiques, et en particulier l'importance de l'aspect sonore et rythmique du message. Citons-en quelques exemples :
- 7 • Les dispositifs de type métadiscursif, que les locuteurs intercalent dans leur activité de parole, permettent d'obtenir « un bref laps de temps » pour le mettre en forme (chap. 1, p. 17). Le discours peut ainsi se construire, malgré cette importante contrainte : la « *quasi-simultanéité inévitable entre la planification du discours et l'extériorisation de la parole* » (le temps de l'à dire et le temps du dire, dirait la praxématique). De même les propositions concernant la gestion d'un temps partagé (*time sharing* : p. 39) montrent le souci d'imaginer les aspects psycholinguistiques liés à la production de la parole.
- 8 • La prononciation des unités permet, à travers certaines régularités structurelles, de produire des significations expressives. Ainsi des hypocoristiques (p. 22), de la fabrication des idéophones (p. 23-24).
- 9 Cette importance donnée à la structure concrète du message est confirmée dans de nombreux autres passages de l'ouvrage. Au chapitre 2 (*L'adaptation des systèmes linguistiques aux besoins des CL*), l'auteur revient sur la relation entre forme et sens, « la caractéristique la plus fondamentale des langues humaines » (p. 57). Un exemple en est fourni par la « loi du second lourd » (*Heavy Close Law*), déjà signalée in Hagège (1985 :

184) : les langues ont tendance à ordonner des séquences constituées de deux unités en fonction d'une progression iambique. Le deuxième terme est plus « lourd » que le premier (doté de plus de syllabes, de plus de consonnes ou voyelles d'arrière, doté de phonèmes de plus basse fréquence dans le spectre acoustique) : *tic-tac, flip-flop, by guess and by gosh...* Cette hiérarchie d'ordre formel se double d'une hiérarchie sémantique, dans la deixis, et dans d'autres couplages : *ici et là, tôt ou tard, plus ou moins*.

- 10 • En raison de cette importance accordée aux phénomènes de la parole, l'auteur récuse l'interprétation selon laquelle les transformations dans le système linguistique pourraient être rapportées à des règles « sous-jacentes ». Il développe sa propre position à propos de la *réanalyse*, « opération par laquelle les CL cessent d'analyser une structure donnée comme ils le faisaient précédemment, instaurent une nouvelle distribution des unités syntaxiques composant cette structure, et créent de nouvelles relations entre elles » (p. 62). Ce changement dans les relations syntaxiques n'est pas immatériel et sous-jacent : « Ces innovations sont toujours manifestées par des changements dans la substance formelle ». L'exemple donné est celui du Teso (langue nilotique : Kenya, Ouganda), qui illustre trois étapes d'intégration syntaxique dans le groupe verbal, depuis la rection, par un V d'une deuxième forme verbale qui lui reste subordonnée jusqu'à l'assimilation à la phrase principale, où une ancienne copule de forme négative devient simple marqueur grammatical de la négation, le deuxième verbe étant alors promu au statut de verbe principal (p. 62-63). Un autre cas particulièrement spectaculaire de réanalyse est celui qu'avait signalé Benveniste : le retournement de la phrase en Être, réanalysée comme phrase en Avoir.
- 11 • La structure concrète du dire est soumise à des tensions contradictoires : la facilité de production du message invite à la simplification et à l'allègement des unités prononcées, mais entre en compétition avec les exigences liées à la facilitation de la réception. De même, la recherche d'expressivité entre en lutte avec le maintien de l'intégrité des unités linguistiques (p. 68 sqq.). Autre lieu de tension dialectique : la concurrence entre les exigences propres de la syntaxe – qui tend à se constituer en tant que système formel autonome –, et les exigences de la sémantique.
- 12 • Dans le même ordre d'idées, C. H. montre plus loin que les langues se transforment de manière cyclique, tantôt évoluant vers l'étoffement sous l'influence de l'enrichissement expressif, tantôt allégeant leur substance (chapitre 5, p. 147).
- 13 (2) *Le rôle et le statut du CL*. On soulignera tout d'abord la volonté de C. H. de maintenir la balance égale entre la dimension cognitive de l'analyse, et la dimension sociale : la notion même d'énonceur psycho-social y invite. Ainsi donc, on voit l'auteur se consacrer aux constructions cognitives, mais aussi aux représentations sociales qui sous-tendent les comportements linguistiques et infléchissent l'avenir des langues.
- 14 Cependant, de ces deux approches, c'est le versant psycholinguistique qui est nettement valorisé. Psycholinguistique, en un sens large : il s'agit pour l'auteur de dégager les cohérences qui se construisent dans et par l'activité des locuteurs. L'aspect sociolinguistique entre moins en ligne de compte, à part dans le chapitre 1, où les choix des CL sont analysés en fonction du marché linguistique, et des représentations axiologisées des langues. Le fait peut s'expliquer comme une retombée de l'approche typologique. Les systèmes linguistiques cités ne peuvent être tous également connus dans le détail de leurs variations sociolectales. La comparaison typologique induit une visée plus cognitive et culturelle que proprement sociologique. Ce serait faire un mauvais procès à l'auteur que de lui reprocher de « n'avoir pas tout dit ». Cependant,

on pourra regretter qu'aucun des travaux de sociolinguistes consacrés à la notion de changement linguistique ne soient signalés. Est-ce le signe d'un désaccord, ou d'un manque d'intérêt ? L'auteur ne nous permet pas de le savoir.

- 15 D'autres aspects concernant le statut du CL en tant que sujet dans son discours mériteraient d'être abordés. Ils ne pourront qu'être signalés rapidement.
- 16 • L'auteur se prononce en faveur d'une interprétation constructiviste du CL, critiquant par exemple la position adverse de Wittgenstein (p. 38). Le lien dynamique entre intentionnalité et facteurs environnementaux (le milieu matériel et l'entourage humain) est un problème philosophique des plus délicats. Ce débat est relancé aujourd'hui dans les courants cognitivistes par le problème de la dialectique inné/acquis, par les tentatives de définir (ou « expliquer ») la conscience... Il n'est pas possible en quelques lignes d'éclairer (sinon résoudre...) ce problème si complexe. Disons simplement que la lecture du texte de C. H. nous donne souvent l'impression que l'être humain, avec ses besoins et ses motivations, est dans son esprit une source intentionnelle un peu trop privilégiée, même si l'ouvrage ne manque pas de souligner, à maintes reprises, l'importance du lien social et de l'interaction verbale.
- 17 • En revanche, à un autre niveau d'analyse (chap. 3, p. 98), C. H. montre, à propos de la deixis, les avantages d'une interprétation *anthropocentrée*, plutôt que d'une interprétation strictement *égocentrée*. Certains systèmes linguistiques fournissent des arguments dans ce sens. Le chinois et le vietnamien, dans leurs démonstratifs, privilégient, face à la position non subjective, une position qui n'est pas strictement subjective (centrée sur l'ego) mais intersubjective (union indissociable de première et de deuxième personne). D'autre part, des structures démonstratives de type lococentrique remplacent en japonais les structures centrées sur la personne proprement dite (« de ce côté-ci » = version polie du « je »).
- 18 (3) *Lexicalisation et grammaticalisation*. L'ouvrage se termine sur l'étude de ces deux phénomènes si importants dans la construction des langues. Le point commun à la lexicalisation et à la grammaticalisation est que l'une et l'autre remettent en cause les liens habituels à l'intérieur d'une structure complexe.
- 19 • La *lexicalisation* (terme peu satisfaisant car il ne se réfère pas seulement à l'obtention d'unités lexicales) concerne la formation des « mots complexes », désignation sous laquelle C. H. place aussi bien les composés que les dérivés (p. 32, point b., et chap. 6, p. 173). Les remarques portent sur la définition des structures internes au mot complexe, ainsi que sur la relation entre ce complexe (ou une de ses parties) et le reste de l'énoncé.
- 20 • Pour C. H., la *grammaticalisation* se distingue de la *réanalyse*. La grammaticalisation est le processus qui conduit à la production de nouveaux morphèmes, ou de nouvelles classes de morphèmes. En revanche, la réanalyse est seulement le processus qui *peut* conduire à la grammaticalisation, si le changement se poursuit jusqu'à la production claire d'une nouvelle unité grammaticale. Ainsi, dans une langue sérielle, où le statut des mots se définit selon leur environnement, une séquence V 1 + V 2 peut conduire à la réanalyse de V 1 comme relateur – mais V1 peut rester aussi un verbe plein. Autrement dit, la réanalyse est toujours dépendante des relations momentanées instaurées sur l'axe syntagmatique, alors que la grammaticalisation permet de créer des classes stables de morphèmes, entrant dans une série paradigmatique.

- 21 Ce processus avait été étudié par G. Guillaume (à propos de la formation des auxiliaires français *être* et *avoir*) sous le nom de *subduction ésotérique*. La praxématique parle pour sa part de *dépraxémisation* : le sens d'un praxème s'allège des spécifications les plus concrètes de l'expérience pratique, pour prendre une signification plus formelle (exemple : *pendant*, verbe devenant préposition). De même, la grammaticalisation pour C. H. s'accompagne du passage à un sens plus générique.
- 22 Cependant, on ne peut comparer les quelques analyses suggestives mais ponctuelles qui viennent d'être évoquées, avec les enquêtes beaucoup plus systématiques développées par C. H. à travers une palette de langues variées. Des critères nombreux sont proposés, en vue de définir les cas où on peut parler d'une réelle grammaticalisation (et non d'une simple réanalyse) (p. 195) : (1) réduction formelle (perte des spécifications formelles qui rattachaient le morphème à son ancienne classe de mots) ; (2) fusion avec l'environnement (impossibilité d'insérer un élément entre le morphème et l'unité syntaxique avec laquelle il fonde une nouvelle relation) ; (3) fixation de l'ordre de la séquence ; (4) limitation des possibilités combinatoires ; (5) spécialisation syntaxique dans un nouveau rôle ; (6) modification sémantique. A ces critères déjà avancés par les analystes, l'auteur propose d'ajouter : (7) la fréquence d'occurrence (si une unité est grammaticalisée, elle sera plus fréquente dans cet usage), et (8) le degré de conscience affectant la nature grammaticale de l'unité, dans certaines langues de culture écrite. Ainsi, en japonais, *koto* est généralement écrit en *kanji* (caractères chinois) quand il signifie « chose, affaire », et en *hiragana* (syllabaire japonais) quand il est utilisé comme subordonnant, au sens de « (le fait) que ».
- 23 L'ouvrage, qui paraît au premier abord assez succinct (283 p.), s'avère dense, tant par la richesse de l'exemplification que par le détail des argumentations. Il ne se laisse pas résumer facilement, et même – ce pourrait être le signe le plus clair de sa qualité – ne se prête pas au résumé. On recommandera donc au lecteur de faire lui-même le voyage.

BIBLIOGRAPHIE

C. HAGÈGE, 1984, « Les pièges de la parole. Pour une linguistique socioopérative », B. S. L., t. LXXIX, fasc. 1, p. 1-47, Klincksieck, Paris.

C. HAGÈGE, 1985, *L'homme de paroles*, Fayard, Paris.

C. HAGÈGE, 1992, « Le système de l'anthropophore et ses aspects morphogénétiques », in M.-A. Morel, L. Danon-Boileau (éds.), Actes du colloque *La deixis* (Sorbonne, juin 1990), p. 115-122, P. U. F., Paris.

NOTES

1. La traduction des passages cités est de l'auteur du compte-rendu.